

## Cherbourg. Encore des violences conjugales

### Il était gentil avant le mariage

**Il est d'origine égyptienne. Il s'est marié avec une Française en 2011. Pour pouvoir s'installer en France ? C'est le doute qui s'installe chez son épouse, quand de gentil qu'il était avant le mariage, il est devenu insultant et violent.**

La dernière scène de violence a eu lieu le 27 décembre dernier à 22 h 50. C'est l'heure

à laquelle les policiers, appelés par elle, ont constaté qu'elle avait la pommette droite marquée d'un coup. Son mari l'avait giflée. Ils sont mariés depuis 2011. Mais le mariage est un échec. La relation dans le couple est devenue difficile. Insultée par son mari, elle ne le supportait plus. « **Ce soir-là, explique l'avocate de la femme, M<sup>e</sup> Desrués, elle lui a dit : J'en ai marre. Il l'a empêchée de sortir, d'où la trace de coups sur la pommette. Elle a appelé d'emblée la police.** » Le doute s'est installé dans l'esprit de la victime : « **Avant le mariage, il était tout gentil** », dit-elle. Elle en est convaincue aujourd'hui, c'était pour l'amadouer.

Elle pense qu'il s'est servi d'elle pour pouvoir s'établir en France. Elle dit vouloir se séparer de lui. « **Elle demande 1 € symbolique, précise l'avocate. Elle veut juste qu'on lui apprenne ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. De toute façon, c'est fini : une procédure de divorce est enclenchée.** »

L'homme, qui n'a aucune mention à son casier judiciaire, a été condamné à un mois de prison avec sursis.

Il devra à sa victime l'euro symbolique de dommages et intérêt, mais il devra prendre à sa charge le montant de l'aide juridictionnelle provisoire qui a été accordée à son épouse.

PDN - 510216